



La Compagnie des Tiers-lieux

Mis à jour le 30 juillet 2020

La Compagnie des Tiers-Lieux est un collectif au service des tiers-lieux en Hauts-de-France, qui vise à porter à connaissance, partager des ressources, accompagner les porteurs de projets, former, conseiller, observer et activer des tiers-lieux.

QUI, QUOI, ET COMMENT ?

Collectif constitué au début des années 2010, dans les pas de l'ANIS, la Compagnie des Tiers-Lieux accompagne aujourd'hui les porteurs de projet et met en réseau les tiers-lieux du territoire : c'est un activateur et acteur essentiel du réseau des tiers-lieux en Hauts-de-France.

L'association a défini son objet selon 5 axes :

- Appuyer et mettre en réseau les tiers-lieux sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille et plus largement de la région Hauts-de-France ;
- Créer des ressources communes partagées par les membres du réseau (outils de gestion numérique, méthodologies, outils de portage juridique, outils financiers...)
- Accompagner les porteurs de projets de tiers-lieux ;
- Former et professionnaliser les collectifs qui gèrent ces lieux ;
- Observer et mesurer les impacts des tiers-lieux sur le territoire.

Afin d'outiller au mieux la création de tiers-lieux, la Compagnie met à disposition un cahier d'activités concret et pédagogique sur les fondamentaux pour accompagner la création de son tiers-lieu. Au besoin, elle met aussi en relation professionnel et créateur de tiers-lieux.

La Compagnie propose également une cartographie des tiers-lieux en Hauts-de-France (fablab, médiation numérique, salles de réunion, accompagnement de projets, ateliers...).

CONTACT

Mail : hello@compagnie.tiers-lieux.org.

Retrouvez le site de la Compagnie des Tiers-lieux